

FICHE PARTAGE D'EXPÉRIENCE N°1003

VILLE AMIE DES AÎNÉS DEPUIS 2025 - PETIT-BOURG (971)

HABITAT

INFORMATION &
COMMUNICATION



Affilié au
Réseau Mondial de l'OMS
des Villes et des Communautés
Amies des Aînés

CONFÉRENCE-DÉBAT TRANSMISSION DES BIENS

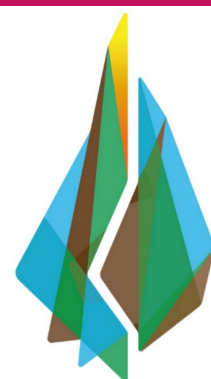
RÉSUMÉ

Ce projet a été réalisé sous forme de Conférence-Débat sur la thématique « Transmission du patrimoine immobilier » avec les points suivants : Transmission des biens, Testament, Héritage, Règles du partage.

PUBLIC VISÉ :
SENIORS DE 60 ANS ET PLUS

LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Informer et sensibiliser le public sur les enjeux liés à la succession, en fournissant des outils pratiques et des conseils pour mieux appréhender ce moment délicat de la vie.
2. Prévenir les conflits, informer les héritiers, et anticiper la transmission du patrimoine.



PETIT-BOURG



L'ORIGINE DU PROJET

Le besoin de cette action est apparu dans un contexte particulièrement difficile où les règles juridiques évoluent, la question du patrimoine est un enjeu primordial. Trop souvent, les successions entraînent des tensions familiales.

Aussi, le CCAS a décidé d'organiser cette Conférence-Débat pour mieux informer et préparer les seniors aux règles de transmission des biens.



➔ LE SÉQUENÇAGE DU PROJET



LES ÉTAPES DU PROJET

- Définition des objectifs : mars 2024
 - Lancement du projet : avril 2024
- Ce projet a été animé par un Expert-Immobilier qui a pu répondre aux préoccupations des participants. L'accent a été mis sur la meilleure stratégie à adopter pour concilier les intérêts des uns et des autres. Il a pu apporter une vision professionnelle sur la manière de transmettre un patrimoine, sur les difficultés qui existent à ce niveau et toutes les complications auxquelles on est quelquefois amené à faire face, au sein des familles.



LES PARTENAIRES DU PROJET

- Le CCAS a organisé la Conférence
- La Ville a mis en place la logistique et la Salle des délibérations de la Mairie
- La Mutualité Française



LE PLAN DE COMMUNICATION

- Communiqué par voie de presse
- Informations via les réseaux sociaux
- Flyers



ÉVALUATION DU PROJET

Cette conférence-débat a permis d'aborder des questions essentielles liées à la succession et a favorisé des échanges enrichissants sur la transmission des biens, les droits des héritiers et les modalités de partage des biens. Les retours positifs des participants montrent que ce type d'événement répond à un besoin d'information très présent, qui touche de très près les relations familiales. La réussite de la Conférence et l'implication des seniors justifient la pérennisation de l'action. Il serait envisageable de mettre en place une conférence par semestre et de l'étendre à d'autres secteurs.

RESSOURCES MOBILISÉES



LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

L'intervention est financée par la Mutualité Française. Une collation pour les participants est prise en charge par le CCAS à hauteur de 400€.



LES COMPÉTENCES MOBILISÉES POUR LE PROJET

L'animateur a joué un rôle actif en utilisant les questions et les expériences des participants afin de favoriser une évaluation approfondie et apporter des réponses par rapport à la législation.